

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2013

Date de la convocation : 27/02/2013.

Date d'affichage : 27/02/2013.

L'an deux mil treize, le six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien LARIVÉ, Maire.

Présents : Monsieur PICARD Daniel –1^{er} adjoint, Madame LÉLU Elisabeth – 2^{ème} adjointe,
Monsieur NOËL Gilles 3^{ème} adjoint,
Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux MARCHAND Georges,
DURAND Marie-Thérèse, BRETON Catherine, DEBRY Benoît, CIUDAD Sébastien,
MILLOT Christophe, ALEXANDRE Michel et Mme BOCQUET Christiane.

Secrétaire de séance : Monsieur MARCHAND Georges.

Le compte rendu de la dernière séance du conseil du 30 Janvier 2013 est approuvé par l'ensemble des élus.

L'ordre du jour suivant a été modifié et adopté :

- 1 **Subventions communales 2013.**
- 2 **Réforme des rythmes scolaires.**
- 3 **Adhésion au SIEEEN au titre de la compétence « réseaux de chaleur ».**
- 4 **Château** : devis entretien des espaces-verts ; devis pour fourniture et pose d'une grille du portail d'accès au pavillon ; devis pour réparation hotte aspirante lave-vaisselle et commande éclairage de la cour ; tarifs location avec forfait de ménage.
- 5 **Acquisition de motifs lumineux (décorations fêtes de fin d'année).**
- 6 **Eglise** : indemnité de gardiennage ; devis éclairage des cadrans de l'horloge.
- 7 **Modification du régime indemnitaire.**
- 8 **Inscription des élèves aux écoles « logiciel base élèves** : délégation au directeur.
- 9 **Personnel** : remplacement des agents absents ; transformation d'un CDD en CDI.
- 10 **Eclairage public** : devis du SIEEEN – remplacement ballons fluos.
- 11 **Questions diverses.**

SUBVENTIONS COMMUNALES 2013

Le conseil municipal a approuvé la liste des associations et organismes pour 2013 malgré les contraintes budgétaires. Le montant global s'élève à la somme de 18 710,00 €.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A l'issue d'un large débat, le conseil municipal a décidé que la réforme des rythmes scolaires entrerait en application dès septembre 2013, après concertation locale.

La semaine scolaire comprendra 9 demi-journées, dont le mercredi matin.

La journée de classe d'une durée maximum de 5 h 30, au lieu de 6 h 00 actuellement, comprendra une pause méridienne obligatoire de 1 h 30.

.../...

A l'issue de celle-ci, ou à partir de 15 h ou 15 h 30, surviendraient des activités périscolaires sans obligation de fréquentation dont le financement incombera en 2013 à la commune qui percevra de la part de l'Etat une aide de 90,00 € par élève dont 40,00 € au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

La mise en place des activités périscolaires, incluses dans un projet éducatif territorial, nécessitera l'instauration d'une concertation entre la municipalité, les enseignants, les parents d'élèves, les associations dont le centre socioculturel et les élus des communes participant à la répartition des dépenses de fonctionnement des écoles primaire et maternelle.

La finalisation du projet incombera à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

ADHESION AU SIEEEN AU TITRE DE LA COMPETENCE **« RESEAUX DE CHALEUR »**

En 2010, la commune avait transféré la compétence réseau de chaleur (investissement et financement) au SIEEEN. Celui-ci a réalisé et financé en 2012 une chaufferie bois de 400 kw, deux silos de stockage, un réseau souterrain de chaleur de 400 m et trois sous-stations dont l'une reliée à la Maison de Services et l'autre à la Brigade de Gendarmerie (bureau et logements). Ce dispositif assure désormais le chauffage de la salle polyvalente, de la Maison des Services et bientôt la Brigade de Gendarmerie.

Les élus ont opté pour ce type de chauffage, en lien avec l'importante forêt communale, alimenté par des plaquettes de bois déchiqueté dont la combustion assurera les besoins des utilisateurs du réseau chaleur.

Cet investissement, reflet de la volonté de la municipalité d'engager la commune dans le développement durable, s'est élevé à 420 000 €. Il a été subventionné à près de 80 % par la Région (au titre de l'ADEME) ainsi que par les Fonds Européens et le Conseil Général.

A l'issue de la mise en service, les élus ont transféré également au SIEEEN l'exploitation et l'entretien des installations réalisés.

Désormais, la gestion de chaleur sera assurée par le SIEEEN qui facturera les frais des installations, leur entretien et renouvellement sur les 20 prochaines années.

Une convention de mise à disposition, une police d'abonnement et un règlement du service assumé ont été également approuvés par le conseil municipal.

La ville de Varzy, fournisseur du combustible, utilisera l'ancien hall de la gare pour stocker et sécher les plaquettes de bois déchiqueté produites à partir des houppiers broyés de la forêt communale.

CHATEAU

Des devis ont été approuvés relatifs :

- à l'entretien des espaces verts (7 922,30 € TTC),
- à l'installation d'un portillon menant à l'accès de la maison du gardien (825,24 € TTC),
- à la réparation de la hotte aspirante du lave-vaisselle (996,27 € TTC),
- à l'installation d'une commande pour l'éclairage de la cour (580,98 € TTC).

Aux tarifs d'occupation des salles revus dernièrement à la baisse, s'ajoutera un éventuel forfait de nettoyage selon les locaux utilisés.

Afin de permettre l'accueil des assemblées générales et séminaires, le château sera connecté au réseau téléphonique ainsi qu'à l'internet.

.../...

ACQUISITION DE MOTIFS LUMINEUX

Il est procédé à l'acquisition de guirlandes et motifs lumineux à basse consommation destinés à la décoration de la ville lors des fêtes de fin d'année. La dépense s'élèvera à la somme de 4 129,85 € TTC, bénéficiant d'un tarif promotionnel à 50 %.

EGLISE

Conformément à la circulaire préfectorale, l'indemnité de gardiennage de l'église est fixée annuellement à 119,55 € (le prêtre desservant la paroisse ne demeurant pas dans la commune). Une indemnité d'un montant de 260 € lui sera également allouée en raison de l'astreinte occasionnée par le système d'alarme de la chambre forte de l'église.

Un devis d'un montant de 1 190,86 € TTC est approuvé concernant la remise en état de l'éclairage des deux cadrans de l'horloge du clocher.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal a approuvé la modification de l'attribution du régime indemnitaire afin de tenir compte de l'évolution des cadres d'emploi et grades du personnel.

INSCRIPTION DES ELEVES « Logiciel Base Elèves » DELEGATION AU DIRECTEUR DE L'ECOLE PRIMAIRE

Le conseil municipal a donné délégation au directeur de l'école primaire afin d'effectuer, dès septembre 2013, les inscriptions des nouveaux élèves sur le logiciel « Bases Elèves » de la maternelle au CM2.

Les travaux de restauration de l'école Rex Barrat ont débuté. Ils se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le transfert au château des quatre classes s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes durant les congés scolaires de Février.

Monsieur le Maire a formulé de chaleureux propos de gratitude pour leur participation active et efficace à l'égard de Messieurs Daniel PICARD, Michel ALEXANDRE et Christophe MILLOT qui ont participé au déménagement auxquels se sont associés les enseignants et les agents municipaux des services techniques.

REMPLACEMENT DES AGENTS ABSENTS

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux, Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats de travail occasionnels permettant de pallier aux absences des agents titulaires ou contractuels.

Un agent employé à temps partiel depuis plus de six années verra son contrat à durée déterminée transformé en contrat à durée indéterminée.

.../...

ECLAIRAGE PUBLIC

Un devis du SIEEEN a été approuvé concernant le remplacement de foyers lumineux par les ballons fluos (plus économiques) dans le bourg et les hameaux. La participation communale correspondant à 25 % du coût HT des travaux s'élèvera à la somme de 11 160 €.

INFORMATIONS

L'agence Régionale de Santé a nommé, à compter du 1^{er} Février 2013, Madame Marie-Ange BORASO-FAVEREAUX directrice de l'EHPAD de Varzy en remplacement de Monsieur Jean-Michel ILNICKA ayant fait valoir ses droits à la retraite.

La réouverture du musée Grasset a été fixée au samedi 13 Avril 2013. L'exposition temporaire sera inaugurée le vendredi 31 Mai 2013.

La réouverture de la pêche au plan d'eau communal surviendra le samedi 30 Mars 2013. Les tarifs des cartes de pêche demeurent inchangés.

L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 21 h 40.

